

VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL



RAPPORT DU MAIRE

**Présenté en séance ordinaire
le 18 juin 2018**

**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

*Chers(es) concitoyens(nes),
Membres du Conseil municipal,*

Afin de nous conformer aux nouvelles dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, et plus particulièrement à l'article 105.2.2 de ladite loi, j'ai le plaisir de faire rapport des faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre de l'année 2017 ainsi que du rapport du vérificateur externe.

Rapport financier 2017

Dans ledit rapport, nous retrouvons les données de l'administration municipale (non consolidées) et, conformément aux normes comptables pour la présentation du rapport financier des organismes municipaux, nous devons inclure les données financières proportionnelles à notre participation dans les organismes suivants : La Régie d'Assainissement des Eaux Richelieu-Saint-Laurent, la Régie intermunicipale de l'Eau Tracy-Saint-Joseph-Saint-Roch, la Régie de la gare de Sorel ainsi que le Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varenes qui apparaissent sous le titre *données consolidées*.

En 2017, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, pour ses données municipales (non consolidées), a eu des revenus de 4 524 501 \$, des charges totales de 3 707 941 \$, un remboursement de la dette de 263 260 \$ et des affectations aux investissements, surplus et réserves de 208 432 \$, pour terminer avec un surplus de 344 868 \$.

Ainsi au 31 décembre 2017, le surplus accumulé non affecté de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel totalise 899 661 \$ et le surplus accumulé affecté totalise 281 520 \$.

En termes d'investissements, nous avons poursuivi notre effort de revitalisation de notre milieu en réalisant, sur le terrain de l'ancienne église, le projet « pôle milieu de vie » en aménageant le Parc Olivar Gravel qui sera inauguré prochainement. Ce parc intègre, en plus, une section réservée pour les citoyens désirant jardiner dans des bacs. Au cours des années à venir, nous prévoyons installer des exerciseurs en plein air dans ce parc. Pour ce qui est de l'Hôtel de Ville et ses salles communautaires, elles ont été dotées de stationnements plus conviviaux, en les agrandissant et les réaménageant et en y intégrant des espaces verts. De plus, deux (2) bornes de recharge électriques pour les véhicules, une dans le stationnement de l'Hôtel de Ville et une au Centre Récréatif Aussant, ont été installées pour améliorer notre empreinte écologique.

État de la dette à long terme

Au 31 décembre 2017, l'endettement total net à long terme s'établissait à 7 806 579 \$. L'endettement total se divise en trois (3) parties : un montant de 7 168 917 \$ pour l'administration municipale, un montant de 67 544 \$ pour les organismes contrôlés et enfin un montant de 570 118 \$ pour la MRC de Pierre-De Saurel.

Rapport du vérificateur externe

Finalement, précisons que les états financiers 2017 de la Ville ont fait l'objet d'une vérification par la firme « Blais & Associés, SENC ». Cette firme a confirmé que les états financiers consolidés donnaient une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel au 31 décembre 2017 et respectaient les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conclusion

En conclusion, on constate donc que l'exercice financier 2017 s'est terminé sur une très bonne note et que les résultats confirment l'objectif de l'organisation municipale de bien gérer afin de ne pas alourdir le fardeau de ses contribuables tout en améliorant les services aux citoyens, leur environnement et les infrastructures de façon à offrir un milieu de vie des plus enviables, tout en préservant une situation financière des plus saines pour les bénéficiaires de ses citoyen(nes).

Vincent Deguise
Maire